



## Informations habitants - 3

23 décembre 2009 – 16h30

### Restriction de la consommation d'eau sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.

*Le 22 décembre en fin de journée, des prélèvements et analyses de l'eau du robinet mandatés par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, ont révélé, une qualité de l'eau du robinet non satisfaisante sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.*

En accord avec les maires des communes concernées, les Eaux du Nord ont déclenché leur dispositif d'appel téléphonique à 20h30 hier soir. Les habitants des communes concernées (Avelin et Pont à Marcq) ont reçu un appel expliquant la situation, leur déconseillant une utilisation alimentaire de l'eau et les informant de la mise en place d'un point de distribution de bouteilles d'eau à la salle des fêtes d'Avelin à partir de 21h jusque 0h30 le 22 décembre. Dès ce 23 décembre, la radio France Bleu Nord a relayé l'information sur ses ondes. L'information a également été diffusée au journal de France 3. La Voix du Nord et Nord Eclair en parleront également dans leurs éditions du 24 décembre.

Depuis 6h ce matin, la distribution de bouteilles d'eau a repris. Au cours de la matinée les agents Eaux du Nord ont quadrillé les rues des deux communes pour remettre des bouteilles d'eau et distribuer une lettre d'informations. A partir de 11h, un deuxième point de distribution a été mis en place à côté de la mairie de Pont à Marcq. Ces dispositions ont été prises par les Eaux du Nord, les communes concernées et la DDASS afin de respecter un principe de prévention. Le risque sanitaire pour les habitants reste faible. L'origine du problème : un coliforme *Escherichia coli* présent dans le prélèvement d'eau, dans le cadre du contrôle sanitaire effectué sur une alimentation intérieure.

Les Eaux du Nord ont effectué des prélèvements d'eau sur plusieurs points le 22 décembre dans la soirée et dans la matinée du 23 décembre. Les premiers résultats provisoires sur les réseaux domestiques et le réseau public indiquent une absence de pollution. Les autres mesures de surveillance en continu en sortie d'usine et réservoirs d'eau potable antérieures au 18 décembre, du 18 au 22 décembre et depuis hier soir, ne révèlent aucun problème de qualité d'eau. Les résultats provisoires des analyses de la DDASS permettant l'éventuel retour d'une consommation alimentaire de l'eau seront connus le 24 décembre dans la journée.

**Par mesure de prévention, il est toujours déconseillé d'utiliser l'eau du robinet à des fins alimentaires : boissons, préparation des denrées alimentaires, lavage de fruits et légumes etc.**

Dans l'attente des résultats d'analyses de la DDASS, la distribution de bouteilles d'eau est maintenue sur les deux points des communes.

**Les horaires d'ouvertures sont les suivantes 7h - 12h / 14h - 20h**

#### **Contacts**

Centre de Relation Clientèle : 03.20.49.40.40 – N°d e garde : 03.20.49.41.00